

Pour faire le point.

La mise à jour économique et financière alternative

**(Une mise à jour pré-budgétaire des auteurs de
l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral)**

Centre canadien de politiques alternatives et CHO!CES: Une Coalition pour la justice sociale

Chaque année le CCPA et CHO!CES publient un budget alternatif pour le gouvernement fédéral—avec leurs partenaires des syndicats, des groupes de femmes, des groupes anti-pauvreté, des groupes qui défendent les soins de santé, des groupes qui luttent pour la paix, des associations de producteurs agricoles, des groupes environnementaux, des organismes autochtones, des fédérations étudiantes, des églises, des regroupements de jeunes, de personnes âgées et de retraité-e-s. La prochaine édition de L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral paraîtra en février 2001.

À la croisée des chemins

Alors que monte la fièvre électorale, le ministre des finances Paul Martin s'apprête à déposer un mini-budget. On prévoit aujourd'hui un excédent budgétaire de près de 20 milliards de dollars pour l'année en cours. Après des années d'austérité, voilà que nous baignons dans l'argent. Le gouvernement promet depuis trois ans de remettre aux Canadiennes et aux Canadiens les fruits de leurs sacrifices dans la guerre au déficit.

Et pourtant le gouvernement libéral ne l'a pas fait, comme les pages suivantes le montreront. Ses politiques ont plutôt accru le **déficit social** qui afflige le pays. Quant à l'opposition officielle, ses politiques augmenteraient bien davantage ce déficit, entravant de façon permanente la capacité du gouvernement de corriger les inégalités économiques, sociales, culturelles et régionales.

Depuis 1995, **L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral (ABGF)** a mis en relief les **vrais choix** auxquels font face les Canadiennes et les Canadiens, ainsi que leur gouvernement. Les politiques alternatives présentées dans l'ABGF ne sont pas les lubies de quelques économistes, mais le fruit de consultations parmi un grand nombre d'organismes nationaux, régionaux et communautaires à l'échelle du Canada.

Le Comité canadien de la Marche des femmes, constitué de vingt-quatre organisations nationales luttant pour l'égalité des femmes qui se sont regroupées en vue de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, a aussi mené une vaste campagne de

consultation, et présentera dans quelques jours au gouvernement fédéral une liste de 68 revendications à plus long terme et de 13 revendications immédiates. Celles-ci proposent des réformes législatives et politiques qui contribueraient à l'éradication de la pauvreté et de la violence faite aux femmes au Canada. Ces revendications sont conformes aux résultats des consultations et des analyses fiscales menées dans le cadre de L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral. Ces revendications sont à la fois viables et urgentes.

Ce document comprend deux parties. La première fait le point sur la situation fiscale du Canada et évalue la prestation fiscale du gouvernement libéral au cours de son deuxième mandat. Elle conclut que le gouvernement n'a pas tenu sa promesse d'allouer 50 p. cent de son dividende fiscal aux investissements sociaux d'une part, et 50 p. cent aux réductions d'impôt et au remboursement de la dette de l'autre. **Au contraire, le gouvernement n'a dépensé au chapitre des investissements sociaux que 2 p. cent du dividende fiscal discrétionnaire à sa disposition entre sa ré-élection en 1997 et l'exercice financier 2001. Il a consacré les autres 98 p. cent aux réductions d'impôt et au remboursement de la dette.** L'ABGF lance au gouvernement le défi de s'en tenir à son engagement et d'investir son immense excédent budgétaire actuel dans les services publics et les programmes sociaux dont les Canadiens et les Canadiennes ont un besoin urgent.

La seconde partie de ce document souligne les déficits sociaux les plus pressants au Canada et indique les vrais choix politi-

ques que doit faire le gouvernement afin de les éponger. L'ABGF montre que les gouvernements non seulement doivent, mais peuvent, adopter les politiques gouverne-

mentales susceptibles de faire disparaître le déficit social, sans risque de replonger l'État dans les déficits budgétaires ou de faire augmenter les impôts.

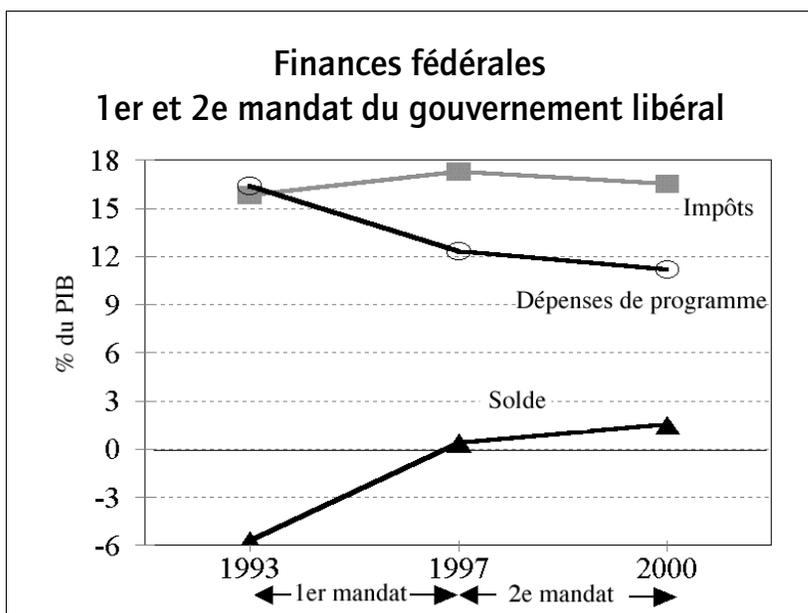
Évaluation de la prestation fiscale des Libéraux

Le premier mandat du gouvernement Chrétien a été dominé par ses efforts épiques pour réduire, et finalement éliminer, l'énorme déficit fédéral que l'ère Mulroney lui avait légué. La stratégie de réduction du déficit lancée énergiquement par le budget historique de 1995 de Paul Martin a eu des résultats incroyablement fructueux sur le plan fiscal (mais des plus destructeurs sur le plan social).

Pour financer son effort de réduction du déficit, le gouvernement Chrétien a imposé des augmentations d'impôt modérées durant son premier mandat, faisant ainsi grimper l'impôt fédéral total, de 15,8 p. cent du PIB en 1993, à un sommet de 17,3 p. cent pendant l'exercice 1997. Le plus gros du financement de l'effort de réduction du déficit est cependant venu d'énormes ré-

ductions dans les dépenses de programme fédérales, dont la valeur a chuté d'un quart en tant que pourcentage du PIB au cours du premier mandat des Libéraux. Ceci a marqué une réduction des dépenses publiques sans précédent en temps de paix, et **les programmes fédéraux se sont retrouvés moins pourvus (en pourcentage du PIB) qu'à n'importe quelle autre époque depuis les années 1930—moins pourvus, en fait, que les dépenses de programme fédérales des États-Unis.**

Quand les Libéraux ont voulu se faire réélire en 1997, le budget était déjà équilibré, en avance de deux bonnes années sur l'échéancier «advienne que pourra» de Paul Martin (bien que ce dernier ait attendu le début de 1998 pour l'annoncer officiellement). Économistes et électeurs ont réalisé



que l'«épreuve» de la réduction du déficit était essentiellement terminée; les élections se sont donc concentrées sur la manière de faire le mieux profiter les Canadiens du «gain» à attendre des énormes surplus fiscaux. La plate-forme des Libéraux contenait une promesse claire comme de l'eau de roche selon laquelle la moitié des dividendes fiscaux futurs serait réinvestie dans les programmes sociaux (gravement détériorés à cause des compressions de leur premier mandat), l'autre moitié devant servir à financer une combinaison de réductions d'impôt et de remboursements de la dette fédérale.

Gérer les livres fédéraux a été une tâche infiniment plus agréable pendant le deuxième mandat des Libéraux. Pour la première fois en une génération, le gouvernement fédéral pouvait se permettre de desserrer les cordons de sa bourse—en réduisant les impôts ou en finançant de nouveaux programmes. Et au lieu de s'accumuler, la dette se remboursait. L'impôt fédéral total en pourcentage du PIB a effectivement diminué après la réélection des Libéraux, de quelque 0,4 p. cent entre 1997 et 1999. Et le surplus fédéral a de son côté augmenté pour atteindre, l'an dernier, plus de 12 milliards de dollars¹, soit 1,25 p. cent du PIB (plus de quatre fois plus que ce que Paul Martin avait officiellement budgétisé).

L'aspect le plus surprenant du deuxième mandat des Libéraux est que le déclin s'est poursuivi sur le plan des dépenses de programme fédérales mesurées en pourcentage du PIB : du bas niveau historique de 12,3 pour cent du PIB qu'elles avaient marqué en 1997, elles ont chuté à 11,4 pour cent du PIB en 1999. Durant l'exercice 1999, en dépit d'une économie prospère et d'un sur-

plus de 12 milliards de dollars, le gouvernement fédéral n'a renchéri que d'un maigre 400 millions de dollars ses dépenses de programme totales. Et l'importance relative des dépenses de programme risque de diminuer encore un peu plus au cours des prochaines années, si l'on se fie aux prévisions budgétaires officielles de Paul Martin pour 2000 et 2001. La diminution des dépenses de programme a été encore plus marquée que celle des impôts au cours du deuxième mandat et, comme résultat, le surplus fédéral a grossi et la dette fédérale a rétréci².

De 50:50 à 98:2

La promesse faite par les Libéraux en 1997 à l'effet d'attribuer la moitié des futurs surplus aux investissements sociaux peut être évaluée à la lumière du récent exposé économique du gouvernement pour l'exercice 1999 et de ses prévisions budgétaires officielles pour 2000 et 2001. Il est clair que les Libéraux entendent mener la prochaine campagne électorale en tant que défenseurs du «Canada social» et du principe de gouvernement interventionniste. C'est ce que suggèrent les sondages, qui proclament invariablement que la plupart des Canadiennes et des Canadiens accordent aux investissements sociaux (comme les dépenses dans la santé et l'éducation) une importance beaucoup plus grande qu'aux réductions d'impôt. Mais cette réputation de militants sociaux que les Libéraux se composent est-elle vraiment justifiée?

Grâce à la méthode simple qui suit, il est possible d'évaluer dans quelle mesure le surplus fédéral latent³ a vraiment été consacré à de nouveaux investissements so-

ciaux. Il suffit de tracer pour commencer notre «ligne de départ» en 1997 avec les données suivantes :

- La dette publique nette se chiffrait à 583 milliards de dollars à la fin de l'exercice 1996 (juste avant les élections de 1997).
- Les recettes fiscales perçues par le fédéral en 1997 représentaient 17,3 p. cent du PIB pour l'exercice⁴.
- Les dépenses de programme du fédéral au cours de l'exercice 1997, de 108,8 milliards de dollars, ont procuré au total à chaque citoyen une valeur constante de près de 3 375 \$ (en dollars de 1992) en services financés par le fédéral.

Comme les recettes fiscales augmentent naturellement au rythme de la croissance

économique, il est plus approprié de mesurer leur niveau en pourcentage du PIB. Et comme l'objectif des dépenses de programme du gouvernement est de procurer des programmes et des services concrets aux Canadiens⁵, il convient de mesurer les changements en termes d'évolution de l'apport réel de ces programmes à chaque habitant. On peut ainsi comparer les décisions du deuxième mandat des Libéraux en matière fiscale, de dépense et de remboursement de la dette à la ligne de départ de 1997. Quelle part du surplus latent a servi à rembourser la dette? Quelle part a servi à réduire les impôts sous leur niveau de 1997 (en pourcentage du PIB)? Et quelle part a servi à ramener les programmes fédéraux à un niveau supérieur à celui de 1997 (en valeur réelle par habitant)?

Les résultats sont surprenants, comme le résume le tableau précédent. Les dépenses

Répartition du dividende fiscal						
<i>Deuxième mandat des Libéraux, 1997-2001, en milliards \$</i>						
Exercices	1997	1998	1999	2000*	2001*	Total 5 ans
<i>Nouvelles dépenses de programme</i>						
Dépenses au niveau de la valeur réelle par habitant en 1997	108,8	110,8	113,6	117,8	121,2	
Dépenses effectives	<u>108,8</u>	<u>111,4</u>	<u>111,8</u>	<u>117,0</u>	<u>125,0</u>	
Investissement additionnel	0	0,6	-1,8	-0,8	3,8	1,8
<i>Réductions d'impôt</i>						
Impôts en % du PIB en 1997	153,2	157,2	169,2	181,1	191,1	
Impôts effectifs	<u>153,2</u>	<u>155,7</u>	<u>165,7</u>	<u>173,1</u>	<u>178,2</u>	
Économies d'impôt	0	1,5	3,5	8,0	12,8	25,8
<i>Remboursement de la dette</i>	3,5	2,9	12,3	15,5	13,8	47,9
<i>DIVIDENDE FISCAL TOTAL</i>	3,5	5,0	14,0	22,7	30,4	75,6
<i>Répartition du dividende (%)</i>						
Nouvelles dépenses de programme	0	13	-13	-3	12	2
Réductions d'impôt	0	29	25	35	42	35
Remboursement de la dette	100	58	88	68	45	63
* Estimation en fonction des hypothèses suivantes, qui reflètent l'opinion consensuelle de prévisionnistes privés : croissance du PIB réel de 4,5 % pour l'exercice 2000, de 3,5 % pour 2001; inflation du PIB de 2,5 % pour l'exercice 2000, de 2 % pour 2001; inflation de l'IPC de 2,75 % pour l'exercice 2000, de 2 % pour 2001; taux d'intérêt effectif moyen du fédéral de 7,3 % (inchangé par rapport au taux réel pour 1999); dépenses de programme telles que prévues au plan budgétaire 2000, plus ajout de 1,0 milliard \$ en 2000 et de 3,5 milliards \$ en 2001 pour refléter l'entente de transfert conclue par le fédéral et les provinces en septembre; diminution du coefficient fiscal moyen de 0,4 points du PIB par année en 2000 et 2001.						

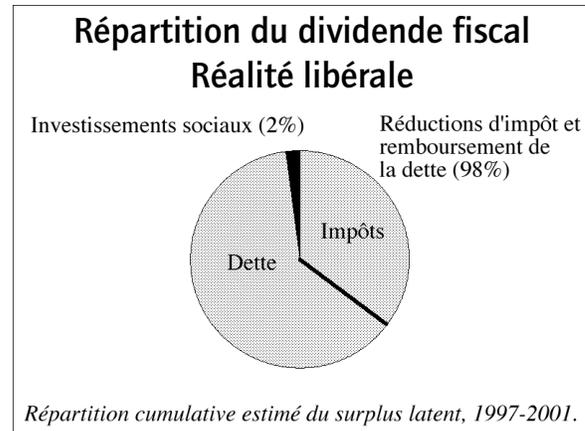
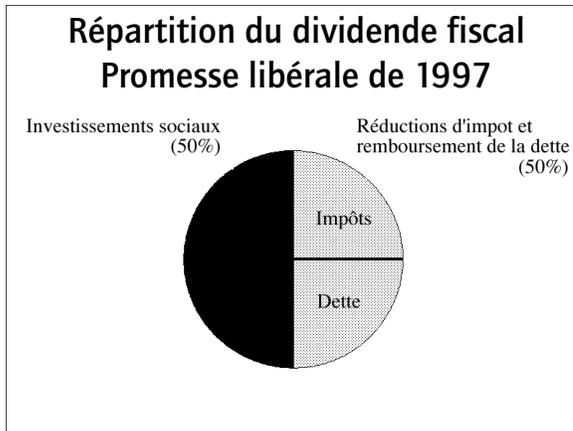
ses de programme réelles par habitant du fédéral en 1999 et telles que budgétisées pour 2000 sont en fait *inférieures* à ce qu'elles auraient été si les dépenses réelles par habitant étaient restées à leurs niveaux de 1997. Autrement dit, même s'il profite d'une latitude fiscale considérable, **le gouvernement libéral n'a même pas, au cours de son deuxième mandat, augmenté le budget de ses dépenses de programme à un rythme suffisant pour compenser l'inflation et la croissance de la population**, ce qui a produit en valeur réelle une diminution plus prononcée de la qualité des programmes fédéraux. Même pour l'exercice 2001, alors que vont débiter les nouveaux paiements annoncés par suite de la conclusion récente de l'entente de transferts entre le fédéral et les provinces, les dépenses de programme du fédéral en dollars de 1992 par habitant ne vont que légèrement dépasser leur niveau de 1997—soit une amélioration d'à peine 3 p. cent en apport réel par habitant après cinq années consécutives de surplus fiscaux. Même en 2001, alors que vont entrer en vigueur les plus importantes hausses annoncées sur le plan des dépenses de programme, les nouvelles dépenses de programme ne vont employer que 12 p. cent du surplus latent disponible cette année-là (relativement à notre ligne de départ de 1997). Sur la période cumulée de cinq ans, **les nouvelles dépenses réelles de programme par habitant ne vont représenter que 2 p. cent du surplus latent disponible.**

L'idée qui veut que les Libéraux soient ceux qui vont investir lourdement dans les programmes sociaux—une prétention à la fois des Libéraux eux-mêmes et de leurs détracteurs les plus virulents dans l'Alliance—est contredite d'un bout à l'autre à l'examen de leur deuxième mandat au gou-

vernement. La façon de faire des Libéraux a toujours été de faire campagne à gauche pour gouverner à droite, et cela semble plus vrai que jamais aujourd'hui. Même si le parti se prépare à une campagne électorale qui va encore une fois dépeindre les Libéraux comme les dignes représentants des traditions de bienveillance et de partage de la politique canadienne, les preuves statistiques des choix incroyablement conservateurs qu'ils continuent de faire en pratique s'accumulent.

En fin de compte, c'est le remboursement de la dette qui a été le discret gagnant des octrois d'aide fiscale des Libéraux pendant leur deuxième mandat. Jusqu'à présent, près de 20 milliards de dollars ont été consacrés au service de la dette, et près de 30 autres milliards de dollars vont probablement suivre le même chemin au cours des deux prochaines années (si l'on prend pour acquis que les décisions relatives aux impôts et aux dépenses de programme vont être conformes au plan budgétaire 2000 et aux annonces subséquentes). Le remboursement de la dette représente donc plus de 60 pour cent du surplus latent cumulé de 1997 à 2001. La réalisation du surplus record de 12,3 milliards de dollars de l'an dernier a employé 88 pour cent du surplus latent de 1999. Ce pourcentage chute à 45 pour l'exercice 2001.

Les réductions d'impôt sont une destination secondaire du dividende fiscal, quoique de moins en moins. Les réductions annoncées jusqu'à présent ont employé environ le quart du surplus latent disponible. Cette proportion va augmenter dans les années à venir, compte tenu des importantes réductions d'impôt annoncées par Paul Martin dans son budget 2000—et de sa con-



firmation subséquente à l'effet que les réductions font se faire plus vite que prévu⁶. D'ici l'exercice 2001, les réductions d'impôt vont employer plus de 40 pour cent du surplus latent (relativement à notre ligne de départ de 1997). Pour l'ensemble de la période de cinq ans, elles représentent 35 pour cent du dividende fiscal.

Comme le montrent les graphiques, il est difficile d'imaginer un contraste plus frappant que celui que l'on constate entre la promesse électorale de rebâtir les institutions du Canada «social» faite en 1997 par les Libéraux, et la réalité concernant leur orientation invariablement conservatrice sur le plan de la politique fiscale. Au lieu d'utiliser la moitié de l'énorme dividende fiscal pour reconstruire les programmes publics, les Libéraux n'ont même pas suivi le rythme de la croissance de la population et de l'inflation. La qualité réelle des programmes publics financés par le fédéral a inexorablement continué de décliner, en dépit du fait que ce gouvernement «bienveillant» est inondé d'argent comme aucun autre gouvernement ne l'a été en une génération.

Ce qu'un gouvernement vraiment «libéral» pourrait faire

Imaginez un gouvernement fédéral vraiment préoccupé par l'insécurité, la pauvreté et les inégalités qui continuent d'accabler des millions de Canadiens malgré l'abondance de bonnes nouvelles sur les plans macro-économique et fiscal. Imaginez un gouvernement fédéral vraiment prêt à investir des ressources importantes pour juguler la crise émergente dans la santé et l'éducation au Canada—à plus forte raison pour créer les nouveaux programmes désespérément nécessaires dans des domaines comme l'éducation des enfants en bas âge, l'assurance-médicaments et les soins à domicile. À quel point ce gouvernement pourrait-il se permettre d'être «libéral» sans augmenter les impôts et sans remettre le gouvernement fédéral en situation déficitaire?

Une simulation fiscale simple permet de révéler les immenses ressources dont dispose présentement le gouvernement fédéral afin d'entamer une véritable reconstruction du Canada «social»—en présumant, naturellement, que le gouvernement veuille en faire une priorité. Un nouveau gouvernement pourrait geler les impôts fédéraux

à leur niveau prévu pour 2000 : environ 16,5 pour cent du PIB du Canada. Ce nouveau gouvernement pourrait aussi mettre fin à la pratique actuelle qui consiste à enregistrer d'énormes surplus fiscaux chaque année; le fardeau réel de la dette fédérale diminue déjà rapidement grâce à la croissance du PIB nominal du Canada, et cette diminution va se poursuivre même si les futurs gouvernements se contentent d'équilibrer leurs budgets (au lieu de viser des surplus). Toutes les ressources disponibles pourraient être employées à reconstruire les programmes publics.

Pour l'exercice 2001, le gouvernement percevrait une somme estimée à 187,1 milliards de dollars en recettes totales (en conservant le coefficient fiscal moyen de 2000 et en adoptant les prévisions consensuelles de croissance économique). Il emploierait 40,4 milliards de dollars pour payer l'intérêt sur la dette (en supposant que les récentes tendances se maintiendraient en matière de taux d'intérêt). Il resterait ainsi plus de 142 milliards de dollars à la disposition des initiatives de dépenses de programme, ce qui est tout à fait conforme pour assurer l'équilibre budgétaire et la réduction continue de la dette (en fait, le fardeau de la dette déclinerait de trois autres points, à seulement 51 p. cent du PIB, tout simplement sous la poussée de la croissance économique). Pour rebâtir le Canada «social», **le gouvernement fédéral pourrait donc augmenter ses dépenses de programme de 25 milliards de dollars durant la première an-**

née de son nouveau mandat par rapport aux dépenses de programme budgétisées pour l'exercice 2000, et ce, sans augmenter les impôts ni créer de déficit.

Cette analyse procure aux Canadiens un élément de comparaison qui permet d'évaluer les prétentions futures des Libéraux fédéraux à l'effet qu'ils vont protéger et rebâtir les programmes et les politiques qui sont censés faire du Canada une société plus attentionnée et bienveillante. Compte tenu de l'évolution des finances fédérales, les seules contraintes qui pourraient empêcher le gouvernement fédéral de bâtir une société plus saine, plus inclusive et plus sécurisante sont l'imagination et la volonté politique de ses chefs. Un gouvernement qui s'engagerait vraiment à réparer les torts sociaux qui ont été infligés à notre pays depuis dix ans pourrait consacrer 25 milliards de dollars à cette tâche dès la première année de son mandat—et encore plus au cours des années subséquentes, grâce au maintien de la croissance économique et à l'érosion constante de la dette. Au cours de la prochaine campagne électorale, le Parti libéral va se servir du souvenir de Pierre Trudeau pour se dépeindre lui-même comme le parti d'un Canada «social». Mais il suffira de voir à quel point leurs engagements de dépenses réelles seront éloignés de ce seuil de 25 milliards de dollars pour savoir dans quelle mesure ils risquent de poursuivre leur longue tradition qui est de faire campagne à gauche pour gouverner à droite.

L'explosion de la dette sociale

D'aucuns voudraient nous faire penser que cette manne serait mieux dépensée par les particuliers que par l'État. Dans cette optique, les millions de décisions prises tous les jours par les individus sur le marché produisent de meilleures conditions collectives que les politiques publiques qui ont fait l'objet d'un débat démocratique. Si tel était effectivement le cas, la solution serait évidente: réduire les impôts, rendre l'argent au peuple pour qu'il le dépense directement. Selon l'opposition de droite, le gouvernement fédéral a d'ailleurs déjà trop traîné les pieds dans ce dossier.

Or, ce n'est pas vrai. À bien des égards, le marché ne livre pas «la marchandise». Au contraire, si l'économie de marché fait croître l'emploi et les revenus moyens en période de croissance, il ne garantit ni la distribution équitable de ces bénéfices, ni la sécurité à moyen et à long terme de tous les citoyens. L'État est indispensable pour assurer la justice sociale, la protection de l'environnement, la réglementation de l'économie, et la création des infrastructures physiques et sociales (dont les soins de santé et l'éducation).

La stratégie fiscale du gouvernement lui a fait abandonner une bonne part de ses responsabilités à ce niveau. Il a triomphé du déficit budgétaire au prix d'une accumulation de déficits sociaux, c'est-à-dire d'une explosion de la dette sociale. S'il est vrai que le taux de chômage a baissé et que les revenus moyens ont augmenté, ils n'égalent toutefois que leurs niveaux d'il y a dix ans. En même temps, la pauvreté s'est propagée et approfondie. Le nombre des sans-logis est monté en flèche. L'écart entre les

riches et les pauvres a grandi. La gratuité, l'universalité et la disponibilité des soins de santé ont été minées. La dette étudiante atteint des niveaux sans précédent et l'éducation post-secondaire est hors de la portée d'un nombre croissant de citoyens. Nous assistons à une dégradation alarmante de l'environnement. Les services publics ont détérioré; dans un des pays les plus riches aux mondes, une crise de l'eau potable sévit dans de nombreuses localités.

Plutôt que de corriger les inégalités engendrées par le marché et d'assurer la sécurité des individus et des familles, les politiques publiques récentes ont eu l'effet contraire. Cela a créé des conditions propices à la croissance des oppressions systémiques. Ce sont les femmes et les groupes historiquement désavantagés qui en ont payé le prix—les peuples autochtones, les minorités visibles, les gais et les lesbiennes, les francophones hors Québec.

Avant d'effectuer des réformes, les gouvernements se doivent d'évaluer l'impact de leurs nouvelles politiques sur les femmes. Malheureusement, ils l'ont souvent fait mal, ou pas du tout. Parmi les exemples récents de cela, on pourrait citer la réforme de l'assurance-chômage, qui a eu un impact beaucoup plus négatif sur les femmes que sur les hommes. Les changements au chapitre de la Sécurité de la vieillesse proposés en 1996 auraient également eu un impact bien pire sur les revenus et la sécurité des femmes que sur ceux des hommes.

Le taux d'activité (c'est-à-dire la participation au travail salarié) des femmes est très inférieur à celui des hommes. Les femmes

ont aussi beaucoup plus de chances d'occuper un emploi temporaire ou à temps partiel. Par conséquent, les salaires moyens des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Le Canada se classe deuxième au «palmarès» des bas revenus pour les femmes dans l'OCDE.

Les revenus moyens des femmes ne sont toujours que de deux-tiers des revenus moyens des hommes. Le fossé salarial a rétréci pour les femmes travaillant à temps plein, surtout celles qui ont entre 40 et 54 ans. Toutefois, cela s'est produit en grande partie parce que les revenus des hommes ont stagné. L'écart des revenus a d'ailleurs augmenté depuis trois ans si l'on compare tous les hommes à toutes les femmes. D'un point de vue historique, le moteur de la croissance salariale chez les femmes était la multiplication des emplois dans des domaines tels que la santé, l'éducation et les services aux personnes. Mais ces progrès ont été menacés et en partie renversés par les compressions budgétaires publiques des années 1990.

En plus d'un salaire, le travail rémunéré donne accès à des bénéfices privés (soins dentaires, pensions, par exemple) et des programmes publics d'assurance sociale (assurance-chômage, RRQ/RPC, par exemple). Parce qu'elles sont moins actives sur le marché du travail et occupent plus que leur part des emplois précaires, les femmes ont moins accès à ces bénéfices privés et publics. Elles profitent moins de programmes tels que le Régime des rentes du Québec et souvent ne sont pas éligibles aux prestations d'assurance-chômage. C'est particulièrement le cas depuis les budgets fédéraux de 1994 et 1996, qui ont durci les normes d'éligibilité à l'assurance-chômage.

Ces changements ont nuit beaucoup plus aux femmes qu'aux hommes. En 1997, 32 p. cent seulement des femmes en chômage recevaient des prestations régulières d'assurance-chômage.

Exclues du programme d'assurance-chômage, de nombreuses femmes sont obligées en temps de besoin d'avoir recours à des programmes publics moins adéquats, tels que l'aide sociale. Cependant celle-ci aussi a été sévèrement affectée par les compressions budgétaires et les politiques répressives de l'État, telles que le travail obligatoire (le «workfare»). La décision fédérale d'abolir le Régime d'assistance publique du Canada en 1996 et de le remplacer par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) a précipité la réduction des prestations d'aide sociale et le travail obligatoire. D'un coup, le gouvernement fédéral a aboli (à une exception près) les normes nationales qui régissaient l'aide sociale, en particulier la stipulation que celle-ci devait être à la portée de tous ceux qui étaient dans le besoin, et ne pouvait être liée à une obligation de travailler. Par ailleurs, en instaurant le TCSPS, le gouvernement fédéral cessait de partager avec les provinces la moitié des coûts de l'aide sociale et des services sociaux. À la place de cela, il leur transférait un montant global fixe qui devait couvrir les soins de santé et l'éducation post-secondaire également.

Les femmes accomplissent de loin la majeure partie du travail non-rémunéré au Canada—si on attribuait une valeur marchande à ce travail, elle équivaldrait à des centaines de milliards de dollars. Ce sont elles, bien plus que les hommes, qui prodiguent les soins aux personnes, et notamment aux enfants, aux personnes âgées et

aux malades. En raison de la quantité insuffisante de services de garde, de soins à domicile et de soins de santé abordables, accessibles et de qualité—une pénurie exacerbée par les compressions budgétaires des gouvernements—les femmes se retrouvent très souvent dans l'impossibilité d'occuper un emploi rémunéré, surtout à temps plein.

La conséquence, fort souvent, est la pauvreté. Il existe un lien direct entre la pauvreté et un faible taux d'activité. Ainsi, près de 50 p. cent des femmes seules de plus de 65 ans vivent dans la pauvreté. Parmi les couples pauvres en 1997, l'épouse n'avait pas de travail salarié dans 59 p. cent des cas et un emploi à plein temps à l'année longue que dans 10 p. cent des cas. Parmi les couples non-pauvres en 1997, l'épouse occupait un emploi à plein temps à l'année longue dans 47 p. cent des cas et n'avait pas

d'emploi dans 19 p. cent des cas seulement. Quarante p. cent des familles dirigées par une femme vivent dans la pauvreté. Parmi les familles monoparentales dirigées par une femme où les enfants avaient moins de 18 ans, le taux de pauvreté était de 56 p. cent.

La discrimination systémique à l'endroit des peuples autochtones, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées se combine à ces facteurs, donnant lieu à des taux de chômage, de sous-emploi et de pauvreté beaucoup plus élevés pour ces groupes. Le taux de pauvreté parmi les peuples autochtones en 1995 était de 43,4 p. cent, parmi les minorités visibles de 35,9 p. cent et parmi les personnes handicapées de 30,8 p. cent. Pour la population du Canada dans son ensemble, le taux de pauvreté en 1997 était de 17,5 p. cent.

Un vrai choix pour les femmes canadiennes

Le Comité canadien de la Marche des femmes, constitué de vingt-quatre organisations nationales luttant pour l'égalité des femmes qui se sont regroupées en vue de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, présentera au gouvernement fédéral un vrai choix pour les femmes dans les jours qui viennent. Ce choix consistera en soixante-huit revendications à long terme et treize revendications à court terme. Celles-ci somment le gouvernement d'adopter des mesures précises pour éradiquer la pauvreté et la violence faite aux femmes. Ces revendications sont conformes aux résultats des consultations et des perspectives fiscales de l'ABGF.

La crise actuelle à laquelle font face tant de femmes et d'enfants au Canada aujourd'hui démontre que ces revendications sont urgentes. L'analyse fiscale de l'ABGF montre que ces revendications sont tout à fait viables. Les plus urgentes sont les treize revendications d'actions immédiates par le gouvernement fédéral:

1. Rétablir le financement des soins de santé et appliquer les règles interdisant la privatisation de notre système de soins de santé.
2. Augmenter de 1 p. cent la part du budget global attribué au logement social.
3. Établir le fonds national des garderies tel que promis, en commençant par une

contribution immédiate de 2 milliards de dollars.

4. Augmenter les prestations de Sécurité de la vieillesse pour permettre aux femmes âgées de vivre convenablement.
5. Utiliser le surplus de la caisse de l'assurance-emploi pour augmenter les prestations, prolonger les périodes de versement et en faciliter l'accès, et améliorer les congés de maternité et parentaux.
6. Appuyer les femmes qui s'organisent pour atteindre l'équité et la démocratie:
 - en allouant 50 millions de dollars à des groupes de première ligne, indépendants, féministes et gérés par les femmes (dont les centres de femmes, les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale) dont le mandat est de mettre fin à la violence envers les femmes;
 - en reconnaissant et en finançant les trois organisations nationales autonomes de femmes autochtones pour assurer leur pleine participation à toutes les décisions importantes en matière de politiques gouvernementales, et en finançant convenablement les services offerts aux femmes autochtones, dont les maisons d'hébergement, dans toutes les communautés autochtones qu'elles soient éloignées, rurales ou urbaines;
 - en finançant une réunion nationale de lesbiennes dans le but d'examiner et de donner priorité aux secteurs nécessitant une réforme des lois et des politiques;
 - en attribuant 30 millions de dollars de financement de base aux organismes

de femmes qui revendiquent l'égalité, ce qui ne représente que deux dollars par femme et fillette au Canada—«Notre juste part».

7. Financer des consultations auprès d'une grande variété de groupes de femmes revendiquant l'égalité, incluant les communautés marginalisées, et ce, avant toute réforme législative concernant la sécurité des femmes et les droits à l'égalité, en commençant par la réforme du Code criminel.
8. Mettre en oeuvre une réforme progressive de l'immigration.
9. Contribuer à l'élimination de la pauvreté dans le monde entier: en appuyant l'abolition de la dette des 53 pays les plus pauvres du monde; en augmentant l'aide publique au développement du Canada à 0,7 p. cent du produit national brut.
10. Adopter des normes nationales qui garantissent le droit à l'aide sociale à toutes les personnes dans le besoin et abolir les programmes de travail obligatoire.
11. Reconnaître l'exclusion persistante des femmes handicapées de la vie économique, politique et sociale, et prendre les premières mesures essentielles visant à financer et assurer aux femmes handicapées le plein accès à toutes les consultations concernant la condition féminine.
12. Établir un régime national de bourses fondé sur les besoins, afin de favoriser l'accès à l'éducation postsecondaire et réduire l'endettement des étudiant-e-s.
13. Adopter une loi proactive sur l'équité salariale.

Ces revendications précipiteraient-elles une fois de plus le Canada dans le marasme

fiscal des déficits budgétaires? Aucunement. **L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en l'an 2000** (ABGF 2000)⁷ a démontré que toutes ces options politiques étaient possibles dans le cadre d'un budget équilibré et sans augmentation de la masse globale des impôts en tant que pourcentage du PIB. L'ABGF 2000 proposait un ambitieux programme de nouveaux investissements publics pour éponger le déficit social. Les nouvelles dépenses dans le cadre de ce programme auraient compris:

- 2,0 milliards de dollars pour les services de garde à l'enfance et la puériculture;
- 3,0 milliards de dollars pour les soins de santé (y compris 2,0 milliards de dollars pour les soins à domicile, et \$0,5 milliards de dollars pour un régime national d'assurance-médicaments);
- 5,5 milliards de dollars pour accroître la sécurité des familles au moyen d'une augmentation de la prestation fiscale pour enfants;
- 2,0 milliards de dollars pour le logement;

- 1,4 milliards de dollars pour l'éducation postsecondaire;
- 6,0 milliards de dollars pour l'assurance-chômage;
- 2,9 milliards de dollars pour la sécurité du revenu (aide sociale);
- 1,5 milliards de dollars pour les infrastructures, dont les infrastructures environnementales notamment.

Depuis la publication de l'ABGF 2000 le 1^{er} février, la croissance économique a encore davantage gonfler les recettes du gouvernement fédéral. En septembre 2000, le Ministère des Finances a révélé qu'il avait su consacrer pas moins de 9 milliards de dollars additionnels au remboursement de la dette, parce que la croissance de ses recettes avait dépassé ses prévisions. Il est évident que cet argent aurait pu être affecté au remboursement de la dette sociale du gouvernement envers ses citoyens les plus démunis. En 2001, le gouvernement pourrait allouer 25 milliards de dollars à l'augmentation de ses dépenses au chapitre des programmes, sans hausse des taxes et sans encourir un déficit.

Un vrai choix pour le gouvernement fédéral

Dans les mois qui viennent, nous entendons souvent répéter la solution-miracle: la réduction des impôts. **Mais on n'a jamais bâti de pays sur les réductions d'impôts!** Cette stratégie ne saurait avoir que deux résultats:

- la dégradation continue des services publics déjà dévastés au nom de la lutte au déficit—et par conséquent l'appauvrissement des citoyens et citoyennes qui en dépendent le plus, à savoir les moins nantis;

- la redistribution de la richesse collective des moins nantis aux plus nantis—et par conséquent, ceux qui ont déjà payé le prix de la lutte au déficit seront appelés à le faire une fois de plus, alors que ceux qui n'ont rien sacrifié se rempliront les poches.

En ce début de siècle, nous faisons face à un choix fondamental, un choix qui met en jeu notre destin collectif:

- **ou bien** maintenir le cap vers la réduction de la capacité fiscale de l'État, et donc vers la dégradation, la privatisation ou la cessation des programmes sociaux et des services publics qui ont fait du Canada un pays prospère et relativement égalitaire—au pas accéléré préconisé par l'Alliance canadienne, ou au rythme relativement plus lent du gouvernement;
- **ou bien** donner un grand coup de barre, fixer des objectifs collectifs dignes de nous et les poursuivre avec toute l'énergie de nos espoirs renouvelés.

Poursuivre la première de ces voies signifie ériger les prétendues lois du marché au-dessus de l'intérêt public, faire triompher l'individualisme à l'insu de la collectivité, maximiser la puissance et la richesse de l'entreprise privée aux dépens de l'intérêt du peuple tout entier, étripier la régle-

mentation environnementale, les programmes sociaux, le droit du travail, les salaires minima.

La seconde voie est celle de l'intérêt public, d'un projet de société démocratique. Dans la poursuite d'un développement économique équitable et durable, cette stratégie mise sur le renouvellement d'institutions publiques clés: une fiscalité équitable, la redistribution de la richesse des riches vers les pauvres, la reconstruction des services publics, la saine gestion de l'environnement.

L'ABGF lance au gouvernement fédéral le défi de reconstruire et de protéger le Canada social en investissant les milliards de dollars d'excédents anticipés dans les services publics de santé, d'éducation, d'aide aux personnes et de soutien du revenu.

Notes

- ¹ La dette que le gouvernement a contractée sur les marchés, la somme qu'il doit concrètement à des prêteurs (par opposition à la dette des comptes publics, qu'il se doit lui-même pour financer les pensions des fonctionnaires fédéraux et d'autres obligations), a diminué encore plus rapidement.
- ² Le ratio d'endettement net du fédéral a diminué pour passer de son sommet de plus de 70 pour cent du PIB de 1995 à environ 55 pour cent à l'heure actuelle. Cette diminution provient toutefois à 80 pour cent de la croissance du PIB (et non pas de remboursements explicites de la dette, qui ont cumulativement réduit le fardeau de la dette de moins de 3 points).
- ³ Nous utilisons l'expression «surplus latent» pour désigner le surplus que nous aurions affiché si aucun changement n'avait été apporté aux politiques fiscales et de dépense. Bien entendu, quand un surplus est employé pour réduire les impôts ou augmenter les dépenses, ce n'est plus un surplus.
- ⁴ En calculant la ligne de départ en termes d'impôt en pourcentage du PIB, nous sous-entendons que l'indexation du système fiscal (qui empêche seulement le coefficient fiscal d'augmenter avec l'inflation) ne constitue *pas* une réduction des impôts. Le montant du revenu du plan d'indexation de Martin pour 2000 est par conséquent exclu de notre estimation du montant des réductions d'impôt déjà annoncées par le fédéral, précisées plus loin.
- ⁵ Y compris la valeur des services (comme la santé et l'éducation) qui sont en partie financés par le gouvernement fédéral, même s'ils sont fournis par des paliers inférieurs de gouvernement.
- ⁶ Pour estimer les recettes fiscales fédérales futures, nous avons présumé que les impôts fédéraux vont diminuer de 0,4 points du PIB en 2000 et encore en 2001. Ceci représente, dans le sillage du budget de réduction d'impôt 2000, un rythme de réduction de près du double de celui que nous avons connu en réalité de 1997 à 1999. Pour 2000, cette hypothèse équivaut à estimer les recettes fiscales qui auraient été perçues si aucun changement n'avait affecté le coefficient global impôt-PIB, pour ensuite en soustraire explicitement la valeur estimée en dollars des réductions d'impôt annoncées par Martin pour l'exercice 2000 (3,6 milliards de dollars en tout, compte non tenu du milliard de dollars d'indexation fiscale de cette année-là—qui n'est pas vraiment une réduction d'impôt). Pour 2001, l'échéancier *officiel* de réduction d'impôt réduirait le coefficient impôt-PIB de seulement 0,2 point de plus; mais comme Martin a déjà confirmé que l'échéancier serait devancé, nous formulons l'hypothèse que le rythme de réduction d'impôt de 2000 sera maintenu.
- ⁷ *Des familles en santé. L'essentiel d'abord. L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en l'an 2000*, Ottawa: Centre canadien de politiques alternatives/CHO!CES, 2000 (disponible sur l'internet à www.policyalternatives.ca).

Centre canadien de politiques alternatives
410-75 rue Albert, Ottawa, ON K1P 5E7
téléphone: 613-563-1341 télécopieur: 613-233-1458
courriel: ccpa@policyalternatives.ca site web: www.policyalternatives.ca

CHO!CES: Une coalition pour la justice sociale
409-275 Broadway, Winnipeg, MB R3C 4M6
téléphone: 204-944-9408 télécopieur: 204-957-1508
courriel: slord@mb.sympatico.ca